

Marche de La Nativité de Notre-Dame

C/O Mathieu Lombart (Président)

Rue d'Ermeton, 7 - 5641 Furnaux

☎ 0498 / 84.23.64 (après 17h00') ou lombartmathieu@hotmail.com



Une partie des cavaliers prend la pause. De nouveaux tapis de selle brodés seront offerts au peloton à l'occasion de la prochaine sortie. La sélection d'une photo n'est pas encore conclue. Une fois le choix posé, elle sera donnée au Musée des Marches. A vos albums pour proposer un ou plusieurs clichés.

PETIT JOURNAL N°22 A PARAÎTRE EN DECEMBRE 2020.

VOS ARTICLES, COMMENTAIRES, VOS PHOTOS DOIVENT NOUS PARVENIR AVANT LE 15.11.20

Contact : pierrelombart@yahoo.fr

Ont collaboré à ce numéro : Pierre Lombart, P. Lhermeton (censuré), Sabine Frippiat, Cyrille Hubert, le site de la ferme de Furnaux.

Photos : photothèque de la Compagnie, Juliette et chapardage sur le net.

Marche de la Nativité
de Notre-Dame



Volontaires 1830

"Le Petit Journal"

n° 21 – Juillet 2020 et des rawètes

Bulletin biannuel de la Marche de La Nativité de Notre-Dame et du Comité organisateur.
Distribution en toutes-boîtes dans Furnaux & Marcheurs.

Uniquement via les réseaux sociaux

Visitez notre site : www.marchefurnaux.jimdo.be



ANNULATION

Marche de La Nativité
de Notre-Dame
Volontaires 1830
FURNAUX

« Petit Journal » n°21
juillet / Août 2020
9^{ème} année

Ed irresponsable : P.Lombart
Grand-Place 170a
5621 Morialmé
0496 / 92.34.41

N' hésitez pas à nous envoyer vos photos anciennes ou actuelles !

Edito / Le mot de P.L'Hermeton

Ulcéré par le silence et l'inaction des Saints guérisseurs, notre éditorialiste a choisi de pas s'exprimer dans ce livret. Ses propos risqueraient, en effet, de choquer les plus sensibles de nos lecteurs à commencer par les défenseurs des pangolins, les chinois, Saint-Roch et son clébard et beaucoup d'autres !

Nous profitons donc de l'occasion pour rediffuser le communiqué du Comité exécutif du 19.06.20 dernier. Son titre est :

« **Covid 19 / Marche de Furnaux 18** »

« Chers amis marcheurs et amis du folklore,
Chers bénévoles, chers Fenalois,
Chers sympathisants,

Beaucoup d'entre vous se posent la question de savoir si nous marcherons à Furnaux en cette année 2020. L'actualité et le score atteint ne sont pas en notre faveur. Ce que nous réserve le Covid n'est pas encore connu et les autorités ne décideront pas tout de suite ce qui va être autorisé durant le mois de septembre et dans quelles conditions les événements publics pourront être proposés.

Après mûres réflexions et analyse des arguments « pour ou contre », le comité exécutif a d'ores et déjà décidé, le cœur gros, **d'annuler la 18e sortie de la Marche de La Nativité de Notre-Dame de Furnaux**. Notre décision est motivée par les mesures sanitaires très contraignantes et l'impossibilité organisationnelle et financière de marcher dans ces conditions.

A l'heure à laquelle nous devrions réserver notre chapiteau, sonner à René pour les toilettes, à Bernard pour les boulettes et au Gouverneur pour la poudre, trop d'incertitudes subsistent. Avant toute chose, la bonne santé de tous est le plus important ; Elle est « essentielle à nos yeux » ! La situation est exceptionnelle et nous rend tristes Soyons réalistes, responsables et par conséquent : Prudents.

Cependant, il nous semble indispensable de rendre hommage à notre Patronne et ce, en fonction de ce qui sera autorisé et possible en septembre. Nous vous tiendrons informés de nos intentions.

Le programme concernera vraisemblablement uniquement le dimanche de la Marche ;
« Revenir aux sources de notre folklore » ... un nouveau départ !

Portez-vous bien et merci de partager ce message ».

Folkloriquement vôtre.
P.L'hermeton.

La Petite Gazette

Pour alimenter en informations cette rubrique, n'hésitez pas à signaler vos événements personnels liés à la vie de notre Marche. Une naissance (d'un futur petit marcheur), un anniversaire particulier pour un marcheur, un décès, un mariage ... les joies et les peines qui jalonnent nos années de marches ... idem si une photo vous tient particulièrement à cœur et dans la mesure de la place disponible, c'est bien volontiers qu'elle sera publiée dans un prochain « *Petit Journal* »
→ pierrelombart@yahoo.fr ou 0496/92.34.41

La boutique « Grain de  lie »

Décoration d'hier & d'aujourd'hui !

Maison fondée en 2017

Grand-place de Morialmé - 170

 0496 / 32 06 31

 graindefolielaurence@hotmail.com

Laurence

Intermarché
contact

Rue M. Franchet d'Esperey 2 - 5520 Anthée

Merci à Jacqueline et Frédéric

LE BOULENGE

pour leur soutien et sympathie

☹ **Wuhan, le 17 novembre 2019** : Une bactérie jalouse d'une autre bactérie déclenche la pandémie corona ! Le virus porte le dossard 19. L'entre Sambre & Meuse goutte aux joies des soupers et concours de belote de fin d'année. Tout est calme – Dormez bien braves gens !

☹ **Le Monde – Janvier 2020** : La pandémie est bien une pandémie. Les continents s'affolent et la maladie s'étend plus vite que le bruit de nos répliques

de canons napoléoniens. Les premières inquiétudes et perspectives de confinement nous laissent perplexes. Il n'y avait pas de pangolin au menu du mon réveillon. Moi, je suis sauvé (P.Lombart)



☺ **Pontaury, le 06.03.20 : 2^{ème} concours de belote.** Malgré plusieurs concours organisés et proposés dans la région, nous avons accueillis 32 équipes pour ce 2^{ème} concours. Ce sont 2 joueurs français (Henry et Gilles) qui ont raflé le magot prévu pour l'équipe gagnante. Les équipes locales n'ont pas à rougir avec de belles 3^{ème} et 4^{ème} place. C'est Aurélien Laffineur et Alain Heirmans

qui ont organisé ce concours. Jusqu'aux petites heures, l'équipe bar et cuisine a assuré les croque-monsieur, les saucisses sèches et les jupiler NA qui sont, rappelons-le, les ingrédients indispensables pour que les beloteurs soient heureux et placés dans les meilleures conditions de jeux possibles. Merci à tous et à toutes / Joueurs et comitards.



☺ **Pontaury, le 07.03.20 : Souper Annuel**

A juste quelques heures avant l'explosion des cas de coronavirus en Belgique et le confinement que l'on connaît, nous avons pu manger et danser ensemble lors de notre souper annuel. 117 assiettes servies, c'est évidemment un super résultat ! Un énorme MERCI à

tous/toutes nos BENEVOLES !!!
Cuiseurs, préparatrices et préparateurs, décoratrices, barmen et barwomen, cuisinières et cuisiniers, plongeurs et plongeurs, serveuses et serveurs, déba, caissières et caissiers, ...etc... Cela n'est pas toujours simple de tout organiser "par nous-mêmes" mais nous avons une nouvelle fois relevé le défi.



☹ **Thuin, le 17.05.20 : Les premières annulations de Marches font La Une des journaux régionaux. Saint Roch et**

Sainte Rolende lancent « La soupe à la grimace » ! La 366^{ème} Saint-Roch de Thuin n'aura pas lieu. Le bruit courait depuis Mars et la discipline imposée par le Gouvernement a très vite transformé en fumée les espoirs de sortie. Sainte-Rolende ne fera pas la course avec Oger dans les campagnes tarciennoises. Pas de pèlerinage et de fastes cette année – C'est dit par les autorités communales dans les mêmes termes civiques ou quasi.

C'est la Saint-Fiacre de Tarcennes et la Saint-Philippe de Philippeville qui sont les premières victimes du virus. Et dire que Didier Raoult devait marcher en Sapeur 1^{er} Empire.

☹ **Entre Sambre & Meuse, Avril 2020 :** D'autres communiqués se relaient au fil des semaines. Pas de Marches jusqu'au 31.08.20.

« C'est une bien triste nouvelle, mais il faut se rendre à l'évidence : il n'est pas possible de lutter contre la propagation du COVID19 en organisant des manifestations de masse » !

☹ **Entre Sambre & Meuse, Mai 2020 :** Plus l'ombre d'un espoir – Personnes ou très peu endosseront leur(s) costumes cette année. Mêmes les Marches de septembre jettent leurs capsules et renoncent à envoyer leurs commandes de poudre au Gouverneur. L'univers des Marches est au point mort et tous ses satellites se désespèrent au milieu de leurs rangées de costumes et montagnes de fûts de bières. Toute une économie est frappée de plein fouet par la situation inconnue depuis la dernière guerre mondiale. A qui ne profitera pas le crime de cette année ? La Libre Belgique du 14.05.20 déclare « **La Wallonie - orpheline de son folklore en 2020** ». A noter que Le Doudou de Mons restera, lui aussi, dans son repère. Par forfait, il ne perdra pas le combat de cette année et gardera ses poils pour 2021.

Notre-Dame de Walcourt fera son périple annuel en voiture. Du moins, sur une remorque. Il ne s'agira pas d'une caravane publicitaire !

☺ **Région wallonne, Mai 2020 :** Les premières « primes / Droit passerelle » de 5.000,00 € sont versées aux indépendants ayant baissé leurs volets à la mi-mars. L'Association des Marches fera t'elle la même chose pour ses Compagnies affiliées ? A suivre.

☺ Furnaux, le 11.06.20 : Réunion du Comité exécutif :

Organisation de la 18^{ème} sortie : Marche ou pas. Plusieurs Marches fichées dans le calendrier de septembre sont annulées. Il n'y a pas de « position communale » pour le moment → impossible d'imaginer / organiser une Marche (ou un autre événement majeur) sans un minimum de certitudes.

Le CE décide d'annuler la 18^{ème} sortie mais pense à une organisation le dimanche matin. Un communiqué sera communiqué sur les plus grandes chaînes de radio et de télévision.

- L'année 2020 compte-elle en termes d'année de marche ? : la question sera posée au Corps d'Office et un débat sera proposé avant décision du Président.
- Dans la perspective de création de « dernière guilite » dans les rangs des Sapeurs et des Tromblons, le Comité décide d'investir dans 10 nouveaux équipements (gibernes, baudriers et briquets). Les grandes haches sont déjà acquises.
- Révision des statuts (l'édition originale date d'avril 2014). Il s'agit d'adapter les statuts aux dernières évolutions, organisations et perspectives de la Compagnie.
- Le cassage du verre pourrait être reporté / organisé lors du souper annuel → L'ensemble du Corps d'Office sera consulté pour avis. Pierre Lombart demande aux Membres du CE si une interpellation lors d'une AG de l'Armefesm peut être portée au nom de La Compagnie de Furnaux (matricule : 32). Réponse = oui. A la 1^{ère} occasion, Pierre interpellera le CE de l'Association au sujet de la poudre et des modes de subventions. Il est sans doute nécessaire de rappeler quelques préalables qui se perde au fil du temps. La revue « Le Marcheur » est certainement le meilleur canal pour en parler _ histoire que chaque comitard soit au courant du pourquoi, du parce que et du comment !

Fort des « bénefs » de nos activités de l'année, d'autres investissements sont au programme ou doivent encore être décidés. Nous envisageons :

- des tabliers brodés pour les vivandières et les accompagnatrices du groupe des enfants.
- Un projet de haches pour la saperie est en cours (C'est fou le talent des « bricoleurs folkloriques ». Il y a toujours quelqu'un qui connaît quelqu'un qui a le matériel et qui sait comment faire. Qu'ils soient tous remerciés de mettre leurs savoir-faire à notre disposition).
- Nous aimerions acheter un stock de verres de 2 CC en inox pour les cantinières. Inusables, de même contenance, personnalisables ... Que des avantages !

Autres divers :

- La procession du Dimanche quitte Furnaux pour rejoindre « Le Moulin » à la limite d'Ermeton. Le trajet n'est pas très long mais suffisamment fatiguant pour les enfants pour qu'un projet soit étudié. Il s'agirait d'affréter un chariot pour cette partie de trajet. Bonne humeur garantie mais prudence nécessaire ... à suivre.
- Comme beaucoup de fêtes, nous recourons aux cabines de toilettes mobiles. Le premier utilisateur se félicite de ce dispositif. Le dernier n'est pas forcément de cet avis. L'idée est d'envisager une installation plus fonctionnelle, confortable et peut-être surveillée par un préposé pour en garantir un usage agréable et respectueux des personnes présentes sur le site. Avez-vous des suggestions et des offres de prix ? → geraldinegilmair@gmail.com
- La problématique des gobelets jetables va se poser. L'affaire n'est pas simple et doit être sérieusement étudiée. Décidemment, la logistique d'une fête est un poste important.

<p><i>Musée des Marches</i> <i>Folkloriques - Gerpinnes.</i> Ouvert les week-ends et jours fériés de mai à septembre de 14 à 18Hr00. (fermé en juillet) Ouverture sur demande pour les écoles ou les petits groupes. www.museedesmarches.be consevateur@museedesmarches.be ☎ 0471 / 47 47 12.</p>	
--	--

Si nous pouvons organiser « un petit quelque chose », le dimanche 06 septembre, ce serait bien que l'accueil que nous réserverons à Marie soit un peu plus sincère et un peu moins « de surface » que d'habitude.

Propos anonyme (PJ)



⊗ **Morialmé, le 05.07.20** : Nous apprenons, ce jour de Saint-Pierre, le décès de **Didier Putseys** – tromblons depuis de nombreuses années dans nos rangs. C'est une longue carrière de marcheurs qui s'arrête brusquement. Didier était Porte drapeau de la Compagnies royale « Les Patriotes » de Morialmé. Didier était très actif dans plusieurs comités et Vice-Président du Comité de Gestion de la maison du village. 6 Marcheurs de la Compagnie sont présents. Nous présentons nos respectueuses et sincères condoléances à sa (très grande) famille.

De Sabine Fripiat – Furnaux.

« Chaque soir, ma promenade de 20 heures me conduit invariablement devant chez Mathieu et Arthur. Le « Petit » et le « Grand Tambour Major » de Furnaux. Mathieu participe à de nombreuses batteries de la région – Gageons que le « gamin » le suivra bientôt.

Avec d'autres voisins, promeneurs du soir, Marcheurs ou pas, nous sommes là pour applaudir les quelques coups de tambours qui ponctuent et font résonner la presque fin de journée. Depuis Mars, à peu près chaque jour, ils rendent hommage à toutes les personnes qui, d'une façon ou d'une autre, luttent contre le coronavirus et ses ravages inattendus. Du métier, je continue mon service d'aide à domicile pour aider aux mieux les personnes dont je m'occupe. Ces quelques roulements me touchent et me chamboule ! Partout dans l'Entre Sambre & Meuse, les tambours montent la garde et chassent à coups de Fla et Rapatafla le mauvais sort. J'espère que ça marchera !

Moi, il me reste à prier tous les Saints. Lequel viendra nous secourir ? Duquel aurions-nous le plus besoin ? J'ai bien peur que cette année, nous soyons privés de Marches ! Nos chères Marches que nous aimons tant et qui nous tiennent tant au cœur.

L'année prochaine ont se retrouvera et nous serons encore plus nombreux.

Merci Mathieu, Merci Arthur - Bravo et merci à tous les autres ».



PRENEZ SOIN DE VOUS ET SURTOUT DES AUTRES.

LES AUTRES, FAITES ATTENTION A MOI !

Cotisation ASSURANCE & ABONNEMENT Armfesm 2020.

Les cartes sont disponibles auprès du secrétaire.

Prix inchangé : 9,00 €

Pour rappel, une ristourne est accordée sous forme d'un subside par l'Association à la Compagnie par carte vendue et renvoyée.



Souscrire cette assurance (et par la même occasion recevoir les 4 numéros du « MARCHEUR ») est donc un moyen tout simple d'aider financièrement votre société de cœur.

Contact : pierrelombart@yahoo.fr

De Pierre Lombart – Morialmé

Les « Petites » et « Grandes Marches s'annulent les unes après les autres. Aucune n'échappe aux mesures sanitaires. Les dernières sorties punaisées en fin de calendrier tireront peut-être leur décharge du jeu mais rien n'est moins certain.

Quand bien même, il serait autorisé de marcher, comment s'organiser pour respecter les consignes de sécurité. Elles concernent tant l'usage des toilettes que le port de masque en passant par les distances sociales et le repassage des foules en manques de bataillons carrés. Je ne vous parle pas des flacons de gel antialcoolique à fixer au bar, à la buvette mobile et aux corsages de nos cantinières !

Pas simple de décider à coup sûr et dans la plus grande justesse de ton entre les pous qui sont pour et les contres qui sont d'avis de simplement redémarrer du pied gauche l'année prochaine. Moi, je ne sais pas – C'est mon Président qui doit se d...

Faute de savoir me décider, je me dis que cette année sabbatique pourrait servir de « pause ethnocentrique ». Une grande analyse, un bilan profond et honnête de

ce que l'on a fait ou aurions dû faire ces dernières années folkloriques insouciantes. Un temps d'arrêt, une remise en question de certaines de nos pratiques que nous n'oserions pas qualifier de « dérives ».

Chaque comités et Corps d'Office se promettent déjà de somptueuses retrouvailles au printemps 2021. Qu'aurons-nous changé au final. La société civile, notre société, se convainc d'un après Covid – Plus jamais ça ! Pas certain que nous tenons la barre des caprices de la destinée humaine. Par contre, rendre une Compagnie respectueuse, accueillante, inclusive, collaborative, solidaire, ... Ca c'est dans nos cordes et celles de l'Association ! Nous, à Furnaux, nous avons décidé que 2020 sera l'année de relecture de nos statuts. Une lecture vivante, actualisée, prometteuse pour au minimum les 18 prochaines années. Une (re)mise en question salutaire, une transmission de flambeau d'une génération à l'autre. Prenons le temps de repenser l'avenir. Mon livre de chevet (et de cabinet aussi) me fait décidément bien réfléchir. Asseyez-vous un moment à côté de moi !

LE LABOUREUR ET SES ENFANTS

Travaillez, prenez de la peine :
C'est le fonds (1) qui manque le moins.
Un riche Laboureur, sentant sa mort prochaine,
Fit venir ses enfants, leur parla sans témoins.
Gardez-vous, leur dit-il, de vendre l'héritage
Que nous ont laissé nos parents.
Un trésor est caché dedans.
Je ne sais pas l'endroit ; mais un peu de courage
Vous le fera trouver : vous en viendrez à bout.
Remuez votre champ dès qu'on aura fait l'août.
Creusez, fouillez, bêchez, ne laissez nulle place
Où la main ne passe et repasse.
Le Père mort, les fils vous retournent le champ
Deçà, delà, partout ; si bien qu'au bout de l'an
Il en rapporta davantage.
D'argent, point de caché. Mais le Père fut sage
De leur montrer avant sa mort
Que le travail est un trésor.

- (1) capital, ressource. Manquer veut dire ici : échouer
Le travail que nous possédons est le bien qui craint le moins d'être improductif. Il est payant.



Remarque importante : Suite à la réglementation en matière de RGPD, le directeur de rédaction a choisi de ne plus faire apparaître les noms des protagonistes. L'anonymat est donc totalement garanti. Les lecteurs se reconnaîtront. Des noms d'emprunt sont choisis sans aucune allusion ni ressemblance.

Snif - Pas la moindre remarque polémique, pas la moindre critique ... à croire que tout va pour le mieux dans « Le meilleur des Mondes » (voir Aldous Huxley 1932). Pour ce « PJ », cette rubrique est donc réduite à sa plus petite importance !

Devis gratuit

Marc Haquenne et fils.

- Carrelage
- Cimentage - Crépi - Isolation
- Maçonnerie - Rénovation
- Aménagements extérieurs
- Jointoiement
- Sablage de façade

RPM Namur - TVA BE 0689 368 310

Rue d'Anthée 12 - 5644 Ermeton-sur-Biert
Tél./fax : 071 72 64 25 - Gsm : 0495 27 64 25
marc-haquenne@hotmail.com

Offre d'emploi.



Dans le cadre de son expansion, La Compagnie de La Nativité de Notre-Dame, via son Président Mathieu Lombart est à la recherche de plusieurs collaborateurs (H/F).

Les candidatures (écrites) doivent parvenir à Mathieu Lombart (7, rue d'Ermeton – 5641 Furnaux).

Un 2^{ème} Major monté (et son cheval) :

Homme de + de 18 ans - Expérience souhaitée – En ordre d'assurance !
Montant et maîtrisant sa monture (de préférence mélomane). Il doit pouvoir également descendre de la bête. Sera ferme mais tolérant envers le public et le reste de la compagnie qu'il commandera sabre au clair durant les décharges. Etre Lecteur de BD (Blueberry, Les tuniques bleues, Lucky Luke, ...) est un avantage. Il sera aux ordres du 1^{er} Major auquel il vouera un véritable culte. Il fera partie du Corps d'Office et à ce titre, « cassera son verre » (au sol).



Anecdote :

4 Fenalois ont fait partie des armées napoléoniennes. Joseph Bailly, né à Furnaux en 1787, fut notamment Grenadier du 1^{er} bataillon ; Augustin Camberlin, a déserté l'armée en 1809, avant d'être jugé par coutumace et condamné à 5 ans de travaux publics et à une amende de 1500 francs ; Jean Piron, cavalier du 27^{ème} Chasseurs à cheval à, lui aussi, déserté en juillet 1812 ; enfin, François Vanachter, Gendarme d'élite de la Garde Impériale, a participé à la campagne d'Autriche et d'Espagne.

(extrait de la rubrique « D'hier et d'aujourd'hui » Vers l'avenir du 25.11.93)

On ne sait qui des Fenalois a participé aux émeutes belges de 1830 dans le Parc de Bruxelles. Les recherches continuent.

Pour recevoir, lire et relire sans modération le « Petit journal », rien de plus facile :

- Votre adresse mail à pierrelombart@yahoo.fr
- Le site de la Compagnie : www.marchefurnaux.jimdo.be
- Le site de l'Administration communale – onglet Folklore FURNAUX



PHOTOMATON

Coucou Juliette →



Vivre à Furnaux autrefois – Article emprunté au site FERME FURNAUX



Témoignages recueillis par Mme Jeanne Hubin en 1952 auprès de personnes âgées du village.

Se nourrir : Avant la création de la ligne de chemin de fer Jemelle-Tamines (1890), la population de Furnaux ne vivait pas sur l'or. Nous pourrions parler d'une relative pauvreté. Le châtelain possédait la plus grande partie du village. Quelques familles avaient trois ou quatre hectares de terrains et le reste des habitants, à part quelques-uns qui dépendaient directement du château, vivaient « dans un état éloigné de l'aisance ». On leur partageait les biens communaux en essarts dans lesquels ils faisaient paître leurs chèvres, cultivaient la pomme de terre et un peu d'épeautre.

Quelques ouvriers gagnaient leur vie dans les carrières et les mines de fer des environs. Ces exploitations n'étaient guère importantes mais, à cette époque, le travail exigeait beaucoup de main d'œuvre.

La majorité des hommes du village travaillaient à la ferme du château ou dans les grosses fermes de Graux.

La main d'œuvre agricole était abondante et bon marché.

Un garçon de onze ans gardait le bétail de la ferme pour 10 francs par mois. A quatorze ans, il gagnait 15 francs. A seize ans, il était domestique avec les chevaux pour 20 francs.



Suite à la construction du chemin de fer, de nombreux ouvriers quittent les fermes pour travailler dans les hauts-fourneaux ou les charbonnages de la région de Charleroi ; Acoz ou de Châtelineau.

Entre les deux guerres, presque tous les ménages avaient une vache, quelques porcs ou moutons, de la volaille.

En 1950, il existait encore une quinzaine de ménages d'ouvriers chez qui la femme élevait une ou deux vaches.



Se loger : En 1830, le village de Furnaux comptait 65 maisons, construites en pierres avec le plus souvent des toitures en paille. Vers 1880, 50 ans plus tard, la plupart des maisons étaient toujours recouvertes de chaume.

On raconte que, par temps de tempête, on attachait des cordes au toit et toute la famille s'y suspendait de crainte de le voir s'envoler !!!

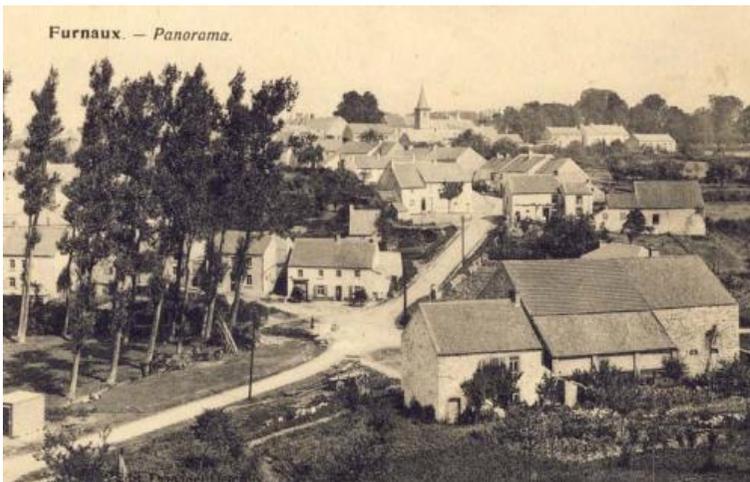
Malgré ces précautions, un toit serait tout de même allé se poser dans le pré voisin, emportant le jambon que l'on pouvait voir resté suspendu.

Les derniers toits de chaume ont été remplacés par des toits d'ardoises vers 1900.

Vers 1890, la moitié des maisons du village n'avaient pas de pavement.

L'entretien se réduisait à un petit coup de balai que l'on pendait « pa dri l'huche ». Petit à petit, on a placé des pavements en pierres bleues très peu régulières.





L'eau : Jusqu'en 1822, les habitants devaient s'approvisionner en eau à deux fontaines ouvertes, jugées peu hygiéniques.

Quelques cas de typhus sont relatés.

En 1822, la commune fait capter les eaux de la source de la « Fléna » et entreprend des travaux pour une distribution d'eau dans le village. Douze bornes « fontaines » sont placées. A partir de 1883, les particuliers qui le souhaitent peuvent se raccorder à leurs frais à la conduite d'eau. Le conseil communal se réserve le droit d'accepter ou de refuser les demandes de raccordement. Ainsi, en 1893, la Comtesse d'Oultremont se voit refuser le raccordement du château, de la ferme et de la brasserie.

C'est sur pression de la Députation Permanente que le conseil communal reconsidère sa décision... La ferme a droit à un maximum de 5 m³ par jour et la brasserie, à 6 m³ par semaine.

Un règlement communal stipule que l'eau doit uniquement servir pour les besoins intérieurs du ménage, pour le bétail et en cas d'incendie. Il est interdit de l'utiliser pour arroser les jardins, rincer à grandes eaux, faire du mortier, etc...

Chaque ménage ne peut consommer plus d'un m³ par jour.

En 1953, sept maisons ne sont pas raccordées au réseau de distribution d'eau.

Les « raccordés » paient un forfait de 50 francs par an, auxquels il faut ajouter 10 francs par tête de bétail. **Comparativement à ce que paient les habitants d'Ermeton et de Mettet, le coût de l'eau à Furnaux est très peu élevé.**

L'électricité : En décembre 1920, les Fenalois pouvaient remiser les lampes à pétrole. La Centrale d'Auvelais (propriété de La Société « Les Centrales Electriques de l'Entre-Sambre-et-Meuse et de la Région de Malmèdy » (ESMALUX), produit et amène l'électricité à Furnaux. Tous les ménages n'ont pu supporter immédiatement les frais d'installation. Il faudra plusieurs années avant que toutes les maisons ne soient raccordées au réseau de distribution



Se chauffer : Comme partout, on s'est longtemps chauffé au bois.

Les villageois ont utilisé ensuite des « boulets » fabriqués à partir de poussières de charbon. On étalait sur la place, de l'argile autour duquel on plaçait 4 à 5 tonnes de poussières de charbon. Un cheval monté par le fermier piétinait l'argile qu'on arrosait et auquel on mélangeait le charbon. Cette opération durait des heures et même des journées car elle se prolongeait jusqu'à ce qu'on obtienne une pâte bien liée.

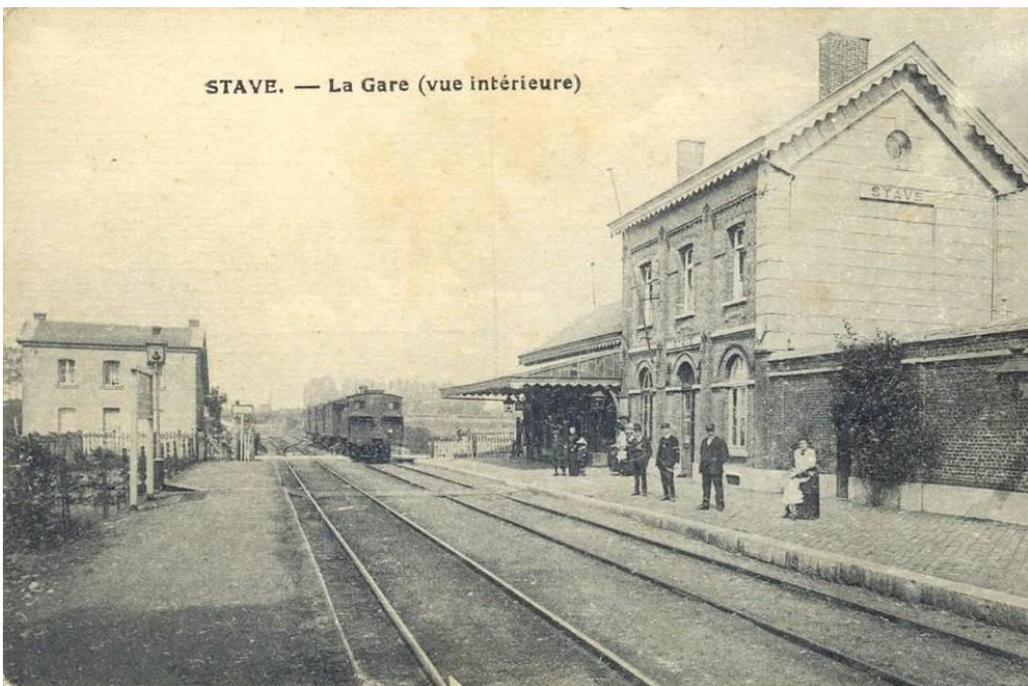
Alors, on réquisitionnait toutes les femmes du village. Celles-ci, à genoux autour du tas, prenaient une poignée de pâte, la moulaient en boulets qu'on rangeait sur le sol pour les laisser sécher. Quel désastre si un orage survenait !

Pendant l'hiver, chaque enfant devait apporter un boulet pour chauffer l'école, ce qui laisse supposer que chaque famille avait sa part.

Par la suite, le charbon est devenu le principal combustible, le chauffage au bois étant réservé pour le printemps et l'automne, quand le feu n'est pas nécessaire toute la journée. La plupart des familles possédaient un poêle crapaud dans la cuisine parce « qu'on se chauffe plus facilement les pieds. »

Au début des années cinquante, les premiers poêles à mazout font leur apparition mais les personnes âgées restèrent très méfiantes vis-à-vis de ce moyen de chauffage.

STAVE. — La Gare (vue intérieure)



Se déplacer : Furnaux est traversé par 4 chemins principaux, autrefois prosaïquement appelés chemins 1,2,3 et 4.

Le chemin n°1 : Au départ de la place, rue de Fenal, rue de la Montagne, rue du Tourniquet, vers Ermeton.

Le chemin n°2 : Rue du Chant des Oiseaux, vers Graux.

Le chemin n°3 : Rue de Fenal, vers Mettet

Le chemin n°4 : Rue de Fenal, rue de Terwagne, vers Biesmerée

Comme on se déplaçait principalement à pied, il existait également une foule de sentiers qui coupaient à travers champs. Un de ces sentiers (n° 18) était appelé « Sentier des bateliers » car il était emprunté par les chevaux de halage qui, ayant fait remonter la Meuse aux péniches, retournaient vers Charleroi.

Les chemins de Furnaux étaient plutôt mal entretenus. En hiver, ils étaient, pour la plupart impraticables.

A suivre ...

Les « gueules » bien de chez nous !

